



SIVOM EAU & ASSAINISSEMENT NORD-ALLIER

Adresser la correspondance à :

M. Le Président
BP 3
03210 ST-MENOUX

Courriel : sivom-nordallier@sivom-nordallier.fr

Bureaux à :

Lotissement Les Plantes
03210 Saint-Menoux
☎ : 04.70.43.92.44
Fax : 04.70.43.99.55

Site internet : <http://www.sivom-nordallier.fr>

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

DECLARATION D'ACHEVEMENT DE TRAVAUX

(A adresser au **SIVOM Nord-Allier** dès que l'installation est en place *et surtout avant de la recouvrir* indépendamment de l'état d'avancement des travaux concernant l'habitation)

Je soussigné :

Demeurant à :

Certifie que les travaux d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif mis en place dans ma propriété sont terminés.

Adresse du projet

Entrepreneur ayant installé le dispositif d'assainissement (à convoquer le jour du contrôle)

.....

Maître d'Oeuvre chargé de surveiller les travaux (à convoquer le jour du contrôle)

.....

.....

Les plaques d'identification des différents appareils sont apparentes. Les tampons de visite des fosses, dégraisseurs et regards sont au niveau du sol fini. Les tranchées d'épandage ou les filtres à sable ne sont pas recouverts.

Le contrôle de l'installation peut donc être effectué dans un délai d'intervention de **15 jours**, à dater de la réception par le **SIVOM Nord-Allier** de cette déclaration d'achèvement de travaux.

Fait à Le

Signature